



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2018**  
**IMPÔT SUR LES REVENUS**  
de l'année 2017

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

M MAYZAUD NICOLAS  
OU MME MAYZAUD JULIETTE  
44 RUE DU MAL FOCH  
94360 BRY SUR MARNE

94105

Vos références	Votre situation
<b>Pour accéder à votre espace particulier</b>	
<b>Numéro fiscal :</b>	
Déclarant 1 (C) : 13 61 251 148 292	
Déclarant 2 (C) : 18 14 956 757 243	
<b>N° d'accès en ligne :</b> voir votre déclaration	
<b>Revenu fiscal de référence :</b> 75 741	
Référence de l'avis : 18 94 A141772 19	
Numéro de contrat de prélèvement : M1 75 0002191 27	
RUM* : FR46ZZZ005002M175000219127	
Numéro FIP : 940 44 53 8899988789 3 A	
Numéro de rôle : 011 A	
Date d'établissement : 02/08/2018	
Date de mise en recouvrement : 31/07/2018	
* Référence Unique de Mandat	
	<b>MONTANT RESTANT À PRÉLEVER</b> 2 626,00 €
	 <b>Détail du montant restant à prélever</b>
	Montant de votre impôt sur le revenu 7 134,00 €
	Acomptes mensuels versés 4 508,00 €

Compte à débiter :  
FR88 3000 2014 0200 0000 1456 D15  
M. OU MME MAYZAUD  
CL LA VARENNE ST HILAIRE

Prochaines échéances 2018  
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de  
paiement fixée au 17/09/2018 :  
16 AOUT 2018 644,00 €  
17 SEPTEMBRE 2018 644,00 €  
15 OCTOBRE 2018 644,00 €  
15 NOVEMBRE 2018 644,00 €  
17 DECEMBRE 2018 50,00 €

**Pour 2019 :**

**En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.**

**Vous n'avez aucune démarche à effectuer.**

**Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.**

**INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019**

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
<b>Détail des revenus</b>			
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	59143	24982	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5914	- 2498	
Salaires, pensions, rentes nets.....	53229	22484	75713
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		30	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....			30
<b>Revenu brut global.....</b>			75743
CSG déductible.....			- 2
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL <sup>10</sup></b>			
Versements épargne retraite déclarant 1.....		1000	1000
Versements épargne retraite déclarant 2.....		1000	1000
<b>Total des charges déduites <sup>11</sup>.....</b>			- 2000
<b>Revenu imposable.....</b>			73741
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>			*
Impôt avant réductions d'impôt.....			7655
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>			
Dons : personnes en difficulté.....	400	400	300
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2	
Montant de la réduction d'impôt.....			214
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>			- 514
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>			7141

Suite en page suivante >>>

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				

# AVIS D'IMPÔT 2018

# Impôt sur les revenus de l'année 2017

		Montant déclaré	Montant retenu	
>>> Suite de votre avis				
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>			<b>7141</b>	
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		7	7	- 7
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				<b>7134</b>
<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....</b>				<b>7134</b>
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				<b>75741</b>
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>				30
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de :.....		Déclar. 1 17010	Déclar. 2 14344	
<b>INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019</b>				
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 13/06/2018				
<b>Vous avez choisi d'adapter votre prélèvement à la source de la manière suivante :</b>				
- individualiser votre taux de prélèvement à la source				
Si vous souhaitez modifier la gestion de votre				
Suite en page suivante >>>				

## Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368\*  
**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H**
  - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 009 \* - Courrier : centre prélèvement service CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
  - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NOGENT-SUR-MARNE - S.A.I.D. BRY-LE PERREUX  
1 RUE JEAN SOULES - 94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX  
Tél : 01 49 74 21 21

## AVIS D'IMPÔT 2018

## Impôt sur les revenus de l'année 2017

>>> Suite de votre avis  prélèvement à la source, rendez-vous sur impots.gouv.fr jusqu'au 15/09/2018 (inclus)  Pour mémoire : taux personnalisé(s) calculé(s) par l'administration pour le prélèvement à la source  Taux foyer OU Taux individualisé pour le déclarant 1 Taux individualisé pour le déclarant 2 Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer	9,10%	12,30%	1,60%
--	-------	--------	-------

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2020 (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1 et R\*196-1, du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>ème</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

### ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M MAYZAUD NICOLAS  
OU MME MAYZAUD JULIETTE

Adresse d'imposition au 01/01/2018  
44 RUE DU MAL FOCH  
94360 BRY SUR MARNE

Déclarant 1 - Nom de naissance : MAYZAUD  
Déclarant 2 - Nom de naissance : BOURDOULOUS